

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 1: IDENTIFICATION****Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette**: **Megasel****Code(s) du produit** : MEGASEL**Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation**: Traitement pour carburant diesel.
Restriction d'usage: Aucune connue**Famille chimique** : Mélange de: Hydrocarbures;Alcool; composés chlorés**Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:****Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:**

Consulter le fournisseur.

METAL ON PRODUCTSA. Division of Professional Products of Canada Inc.
7-1110 Heritage Road
Burlington, ON, Canada L9L 4X9
No. de téléphone du fournisseur

: 905-332-0333 Lundi au vendredi 9h00 - 16h00

No. de téléphone en cas d'urgence

: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification du produit chimique**

Liquide ambre clair. Faible odeur.

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification de risque:

Liquides inflammables - Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A
Toxicité par aspiration - Catégorie 1**Éléments d'étiquetage***Pictogramme (s) de danger**Mot indicateur*

DANGER!

*Mentions de danger*Liquide et vapeurs très inflammables
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
 Laver soigneusement après manipulation.
 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

NE PAS faire vomir.

En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Stockier dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification:

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	10.0 - 30.0
Solvant Stoddard	Essence minérale White spirit	8052-41-3	7.0 - 13.0
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	Hydrocarbure de pétrole	64742-53-6	5.0 - 10.0
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	Distillats naphéniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant ou hydrotraités	64742-55-8	5.0 - 10.0
Alcool isopropylique	Alcool d'isopropyle 2-propanol	67-63-0	1.0 - 5.0
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	Amides d'acides gras de tallöl, N,N-diméthyles	68308-74-7	7.0 - 13.0
1,2,3,5-Tétraméthylbenzène	1,2,3,5-tétraméthylbenzène	527-53-7	1.0 - 5.0
Alcool éthoxylé	Éther de polypropylène glycol et de monoundécyle, liquide	34398-01-1	1.0 - 5.0

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	0.5 - 1.5
-------------------------------------	--	------------	-----------

Les concentrations précises des produits chimiques énumérés ci-dessus ne sont pas divulguées en vertu du secret commercial.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation* : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau* : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux* : Rincer les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire. Peut causer une réaction allergique cutanée (ex: l'œdème, des éruptions et l'eczéma). L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique. Danger d'aspiration.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Utiliser de l'eau pulvérisée ou une fine bruine, des mousses, du dioxyde de carbone ou un agent chimique en poudre.

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

- : Liquide et vapeurs très inflammables
Les vapeurs peuvent se déplacer à une distance considérable vers des sources d'ignition et causer un retour de flamme. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Décharges électrostatiques, chocs, friction et chaleur peuvent enflammer la matière chimique exposée.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquides inflammables - Catégorie 2

Produits de combustion dangereux

- : Monoxyde de carbone; dioxyde de carbone; vapeurs, gaz ou particules toxiques.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque avec visière, des gants, des bottes en caoutchouc, et pour l'entrée dans des espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Combattre les incendies à partir d'une distance sécuritaire. Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Équipement de protection individuel: voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler le secteur du déversement. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Aménager un barrage pour contrôler l'eau. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiéclaboussures durant le processus de nettoyage. Contenez et absorbez le liquide renversé avec le matériel absorbant inerte et non-combustible (par exemple sable, vermiculite) puis placez le matériel dans les récipients ouverts et non scellés. Pour l'élimination des déchets, consulter Section 13 de la FDS.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux États-Unis (Tél: 1-800-424-8802).
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun(e).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas avaler ou ingérer. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes nues. - Ne pas fumer. Utiliser uniquement des outils antiéclaboussures avec cette matière. Garder uniquement dans son contenant d'origine. Mettre à la terre tout l'équipement de transfert de contenants. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Conditions d'un stockage sûr

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Oxydants forts; Acides forts. ; Métaux alcalins; Aluminium. . ,

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>			
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u> <u>STEL</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	200 mg/m ³ (comme la vapeur totale d'hydrocarbure)	P/D	P/D P/D
Solvant Stoddard	100 ppm	P/D	500 ppm (2900 mg/m ³) P/D
Distillat de pétrole, fraction naphtéénique légère, hydrotraitée	5 mg/m ³ (comme brume d'huile minérale) (inhalable)	P/D	5 mg/m ³ (comme brume d'huile minérale) P/D
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	P/D	P/D	P/D P/D
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm (980 mg/m ³) P/D
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	P/D	P/D	P/D P/D
1,2,3,5-Tétraméthylbenzène	P/D	P/D	P/D P/D
Alcool éthoxylé	P/D	P/D	P/D P/D
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	P/D	P/D	P/D P/D

Contrôles de l'exposition**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel électrique et de ventilation antidéflagrant.

Protection respiratoire

: Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.

Protection de la peau

: Porter des gants de protection. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

: Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Porter des lunettes de sécurité.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

: Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence : Liquide ambre clair.

Odeur : Faible odeur.

Seuil olfactif : P/D

pH : P/D

Point de fusion/point de congélation

: P/D

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: 106°C

Point d'éclair : 21°C

Point d'éclair, méthode : ASTM D93

Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)

: 0.2

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: P/D

Propriétés comburantes : Aucun(e).

Propriétés explosives : Non-explosif

Tension de vapeur : P/D

Densité de vapeur : P/D

Densité relative / Poids spécifique

: 0.84

Solubilité dans l'eau : Légèrementsoluble

Autres solubilité(s) : P/D

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: P/D

Température d'auto-inflammation

: P/D

Température de décomposition

: P/D

Viscosité : 1.7 cSt

Matières volatiles (% en poids)

: P/D

Composés organiques volatils (COV)

: P/D

Pression absolue du récipient

: S/O

Distance de projection de la flamme

: S/O

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Conditions à éviter** : Tenir à l'écart d'une chaleur excessive, des flammes nues, des étincelles ou autres sources possibles d'inflammation. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter la chaleur, les flammes nues, les étincelles, l'électricité statique et l'équipement électrique.
- Matériaux incompatibles** : Matières incompatibles (voir Section 7).
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

- Voies d'entrée - inhalation** : OUI
- Voies d'entrée - peau et yeux** : OUI
- Voies d'entrée - ingestion** : OUI
- Voies d'exposition - absorption cutanée** : NON

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

- : L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs, peut irriter les voies respiratoires, à l'inconfort de la gorge, de la toux ou difficulté à respirer.

Signes et symptômes - ingestion

- : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Danger d'aspiration. L'aspiration dans les poumons durant l'ingestion ou suivant le vomissement risque de causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.

Signes et symptômes - peau

- : Risque de causer une légère irritation de la peau.

Signes et symptômes - yeux

- : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une douleur intense, larmoiement, rougeur, de l'œdème et une vision floue.

Risque d'effets chroniques sur la santé

- : Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. La surexposition continue risque de causer des effets nocifs pour le foie et les reins.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Cancérogénicité : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

- : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Sensibilisation à la matière : Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A. Peut causer une réaction allergique cutanée (ex: l'œdème, des éruptions et l'eczéma).

Effets spécifiques sur organes cibles

- : Selon les critères de classification des réglementations de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200), ce produit n'est pas escompté causer une toxicité spécifique pour les organes cibles, que ce soit par exposition unique ou par exposition répétée.

Maladies aggravées par une surexposition

- : Affections cutanées, troubles de la vue et troubles respiratoires déjà existants.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë. Les valeurs ETA calculées pour cette matière sont: ETA inhalation (brouillards) = 23.19 mg/L

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Nom chimique</u>	CL50(4hr) <u>inh, rat</u>	DL50	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Distillats de pétrole, fraction légère	>6.03 mg/L (aérosol)	>5000 mg/kg	>2000 mg/kg
Solvant Stoddard	> 5.5 mg/L (vapeur)	> 5000 mg/kg	> 3000 mg/kg
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	≥ 2.18 mg/L (brouillard)	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	> 4000 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	> 5000 mg/kg	> 5000 mg/kg
Alcool isopropylique	17 000 ppm (41.8 mg/L) (vapeur)	4720 mg/kg	12 890 mg/kg
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	P/D	5000mg/kg	P/D
1,2,3,5-Tétraméthylbenzène	P/D	5157 mg/kg	P/D
Alcool éthoxylé	P/D	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	P/D	1080 mg/kg	>2000 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Ecotoxicité**

: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les systèmes d'alimentation en eau.

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	45 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Solvant Stoddard	8052-41-3	2.1 - 4.2 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 100 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	P/D	P/D	Aucun(e).
Alcool isopropylique	67-63-0	9640 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	68308-74-7	>1mg/L	P/D	Aucun(e).
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	68411-30-3	1.67mg/L (Lepomis macrochirus)	3.2mg/L (Guppi)	Aucun(e).

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	P/D	P/D	P/D
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.42 - 2.3 mg/L (daphnie magna)	0.1 - 0.37 mg/L	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	> 10 000 mg/L (daphnie magna)	10 mg/L (NOEL)	Aucun(e).
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	P/D	P/D	Aucun(e).
Alcool isopropylique	67-63-0	> 10 000 mg/L/24hr (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	68308-74-7	0.75mg/L (daphnie magna)	0.56 mg/L (daphnie magna)	1
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	68411-30-3	2.9 mg/L (daphnie magna)	2.9 mg/L (daphnie magna)	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	P/D	P/D	P/D
Solvant Stoddard	8052-41-3	0.58 - 1.2 mg/L/72hr (algues vertes)	0.16 mg/L/72hr	Aucun(e).
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	P/D	> 100 mg/L/72hr (NOEL)	Aucun(e).
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	P/D	P/D	Aucun(e).
Alcool isopropylique	67-63-0	P/D	P/D	Aucun(e).
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	68308-74-7	>32 mg/L (algues vertes)	0.32mg/L (algues vertes)	Aucun(e).
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	68411-30-3	29mg/L (algues vertes)	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation

: Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Distillats de pétrole, fraction légère (CAS 64742-47-8)	5.1-8.8	P/D
Solvant Stoddard (CAS 8052-41-3)	3.16 - 7.06	P/D
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée (CAS 64742-53-6)	3.9 - 6 (calculé)	P/D
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées (CAS 64742-55-8)	3.9 - 6	P/D
Alcool isopropylique (CAS 67-63-0)	0.05	1.0
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium (CAS 68411-30-3)	1.4	

Mobilité dans le sol

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci.

Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol)	3	II	
Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Cette matière peut être expédié comme un polluant marin exemptés conformément à la Section 1.45.1 TMD et disposition particulières 99.				
Les États-Unis (DOT)	UN1993	Flammable Liquids, n.o.s. (Isopropanol)	3	II	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg.				
IMDG	UN1993	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Isopropanol)	3	II	
IMDG Informations supplémentaires	Consulter le Code IMDG pour les exceptions.				
ICAO/IATA	UN1993	Flammable liquid, n.o.s. (Isopropanol)	3	II	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flammes nues. - Ne pas fumer.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dangers pour l'environnement

: Ce produit rencontre les critères pour un matériel dangereux pour l'environnement selon le code d'IMDG. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas disponible.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Solvant Stoddard	8052-41-3	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Non	Non
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	oui	P/D	P/D	non	S/O
Alcool isopropylique	67-63-0	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Oui	Non
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	68308-74-7	oui	P/D	P/D	non	S/O
1,2,3,5-Tétraméthylbenzène	527-53-7	oui	P/D	P/D	non	S/O
Alcool éthoxylé	34398-01-1	oui	P/D	P/D	non	S/O
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	68411-30-3	NI	P/D	P/D	non	S/O

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Inflammable; Irritation oculaire; Sensibilisation cutanée; Danger d'aspiration.

Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Solvant Stoddard	8052-41-3	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	Non	S/O	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	Non	S/O	Non	oui	Non	Non	Non	Non
Alcool isopropylique	67-63-0	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallöl	68308-74-7	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
1,2,3,5-Tétraméthylbenzène	527-53-7	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Alcool éthoxylé	34398-01-1	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	68411-30-3	Non	S/O	Non	Non	Non	Non	Non	Non
-------------------------------------	------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Canadian Information:

Classification SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Tous les ingrédients sont présents sur la liste DSL.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

Composants	No CAS	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	New Zealand IOC
Distillats de pétrole, fraction légère	64742-47-8	265-149-8	Present	Présent	(9)-1700	KE-12550	Present	Pas d'information disponible.
Solvant Stoddard	8052-41-3	232-489-3	Présent	Présent	(9)-1702; (9)-1702	KE-32199	Présent	HSR001498
Distillat de pétrole, fraction naphénique légère, hydrotraitée	64742-53-6	265-156-6	Présent	Présent	(9)-1692	KE-12552	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Distillats de pétrole, paraffines légères hydrotraitées	64742-55-8	265-158-7	Présent	Présent	(9)-1692	KE-12553	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	Present	Présent	(2)-207	KE-29363	Present	HSR001180
N,N-diméthylamide d'acides gras de tallol	68308-74-7	269-665-4	Present	P/D	(2)-825	P/D	Present	P/D
1,2,3,5-Tétraméthylbenzène	527-53-7	208-417-1	P/D	Présent	(3)-7	KE-33555	Present	P/D
Alcool éthoxylé	34398-01-1	N/Av	Present	Présent	(7)-97	KE-28888	Present	P/D
Dodécyl-benzène-sulfonate de sodium	68411-30-3	270-115-0	Present	Présent	(3)-1906	KE-02606	Present	HSR003394

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CA: California

CAS: Chemical Abstract Services

CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980

CFR: Code of Federal Regulations

SNC: Système nerveux central

ACNOR: Association canadienne de normalisation

DOT: Department of Transportation

EPA: Environmental Protection Agency

HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)

HSDB: Hazardous Substances Data Bank

CIRC: Centre international de recherche sur le cancer

Inh: Inhalation

IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées

CL: Concentration létale

DL: Dose létale

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MA: Massachusetts
 MN: Minnesota
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NFPA: National Fire Protection Association
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NJ: New Jersey
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PA: Pennsylvania
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
 RI: Rhode Island
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2017.
2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2017.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2017 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. Liste des listes US EPA Title III - version 2017
6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2017
7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2017.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 01/30/2020

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<u>Préparée pour:</u> METAL ON PRODUCTS A. Division of Professional Products of Canada Inc. 7-1110 Heritage Road Burlington, ON L9L 4X9	
<u>Préparée par:</u> ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par METAL ON PRODUCTS et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et METAL ON PRODUCTS n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autreproduit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et METAL ON PRODUCTS.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FIN DU DOCUMENT